

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PÊCHE



**Commissariat Régional
au Développement Agricole
de Kairouan**



**Centre National
des Etudes Agricoles**

**PROJET D'INSERTION ECONOMIQUE, SOCIALE ET
SOLIDAIRE DE KAIROUAN
IESS – KAIROUAN**

Cofinancé par le FIDA

MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU PROJET

Poste Suivi - Evaluation

Termes de référence de la mission

1. Introduction

Dans le cadre du projet d'insertion économique, sociale et solidaire (IESS) de Kairouan, cofinancé par le FIDA, une mission d'assistance technique externe (AT) est prévue afin d'assurer un appui et un renforcement à la structure de gestion du projet dans plusieurs domaines faisant partie des interventions programmées de l'IESS. La mission en question a fait l'objet d'une convention de partenariat entre le Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA) de Kairouan (en tant que maître d'œuvre du projet) et le Centre National des Etudes Agricoles (CNEA) par le biais de laquelle, le deuxième se chargera des procédures de recrutement des expertises requises et par la suite du suivi de leur travail et leur rémunération.

Les expertises de l'Assistance Technique demandées sont permanentes le long de la durée du projet pour certains postes et séquentielles pour d'autres. Ces expertises auront à appuyer et renforcer l'équipe de l'IESS dans les domaines suivants :

- ✓ Le suivi et l'évaluation des réalisations du projet ;
- ✓ La gestion financière du projet ;
- ✓ La communication et la gestion du savoir ;
- ✓ L'adaptation et la gestion des changements climatiques ;
- ✓ La préparation, le contrôle et le suivi des travaux de CES programmés et/ou allant émaner dans le cadre du projet ;
- ✓ Le partenariat entre les différents acteurs intervenants, la promotion des filières et l'appui à l'émergence d'AGRs et de PME ;
- ✓ L'inclusion sociale, à travers l'appui du projet en matière d'identification des micro-zones, de choix des AGRs et des bénéficiaires et de facilitation et suivi des opérations de validation des dossiers d'AGRs, de formation des bénéficiaires et leur accompagnement ;
- ✓ La passation des marchés entrepris dans le cadre du projet ;
- ✓ L'appui à la planification, l'animation et la coordination de la mise en œuvre à l'échelle locale des activités du projet.

2. Contexte des présents termes de référence

Les présents termes de référence concernent le poste de suivi-évaluation des modalités de réalisation des composantes du projet, depuis la planification et la programmation jusqu'à la mesure des effets en passant par l'élaboration des TDRs et le suivi de l'exécution des missions d'évaluation à mi-parcours et à l'achèvement du projet.

Ainsi, l'Expert à charger du poste de suivi-évaluation aura à assurer les tâches suivantes :

1. L'examen et l'analyse des documents du projet, notamment le COSTAB et le PTBA ainsi que les données de suivi-évaluation disponibles jusque-là ;
 2. La mise en place d'outils simples et numérisés de collecte des informations relatives à la réalisation physique et financière des actions et activités du projet ;
 3. La formation et la familiarisation des différentes structures de gestion et d'exécution du projet (personnel de l'UGP, Arrondissements techniques du CRDA et coordinateurs locaux) ainsi que le reste des partenaires, notamment les signataires des conventions de partenariat sur les outils de suivi qu'il propose et le mécanisme qui se doit pour que les informations de suivi qui en découlent soient à la disposition du système INJEZ à temps réel ;
-

4. La participation à la planification et la programmation des activités du projet et du PTBA ;
5. La mise en place d'un plan annuel de suivi-évaluation, de formation et de renforcement des capacités, à mettre à jour de façon périodique ;
6. L'assurance du suivi régulier des réalisations physiques et financières des activités et des indicateurs du cadre logique, tout en garantissant l'exploitation de l'outil INJEZ, en particulier à travers la coordination de la mise en œuvre des composantes et l'assurance de la contribution des arrondissements techniques du CRDA ;
7. La production et la diffusion des rapports contractuels d'activité et des rapports de restitution aux différentes structures locales, régionales et nationales ;
8. La préparation des termes de référence des missions d'examen à mi-parcours et d'achèvement et la participation aux différentes étapes de dépouillement et la participation et le pilotage de la préparation des enquêtes d'évaluation des effets et impacts ;
9. La préparation des rapports d'avancement des activités du projet avec une analyse claire des écarts par rapport au COSTAB et au PTBA et une mise à jour argumentée des indicateurs du cadre logique et ce, avant chaque mission de supervision du FIDA ;
10. La participation et/ou la réalisation de toutes autres tâches en relation avec le poste suivi-évaluation qui lui sera demandée par l'UGP.

3. Durée de la mission

Le poste de suivi-évaluation est une mission permanente le long de la durée d'exécution du projet IESS. Sa durée approximative est estimée à soixante (60) Homme/mois de travail quasi en plein, tel que le résumant les tâches à la charge de l'Expert.

4. Qualifications et compétences requises

Les candidats pour ce poste d'assistance technique en suivi-évaluation du projet IESS-Kairouan doivent avoir les qualifications et les compétences suivantes :

4.1. Formation académique

Les candidats au poste de suivi-évaluation du projet IESS-Kairouan doivent avoir :

- ✓ Un niveau académique du niveau Bac + 4 ans minimum dans la spécialité agroéconomie ou toute autre discipline équivalente ;
- ✓ Une excellente maîtrise de la langue française (parlée et écrite) ;
- ✓ Une très bonne maîtrise des outils informatiques les plus courants (Microsoft Office, navigation Internet, messagerie).

4.2. Expérience professionnelle générale

En matière d'expérience professionnelle générale, les candidats au poste de suivi-évaluation du projet IESS-Kairouan doivent avoir :

- ✓ *Au minimum dix (10) ans* d'expérience professionnelle réussie dans au moins l'un des domaines suivants : gestion de projet, élaboration des plans de passation des marchés et des rapports de dépouillement, élaboration et/ou pilotage des études de développement,
-

évaluation des projets de développement, élaboration des plans de formation et des plans de renforcement des capacités ;

- ✓ **Au minimum cinq (5) ans** d'expérience professionnelle réussie dans l'élaboration des plans de développement, des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO), la préparation des budgets et l'élaboration des rapports d'activités de projets.

4.3. Expérience professionnelle spécifique

En matière d'expérience professionnelle spécifique en relation avec le poste de recrutement, les candidats au poste de suivi-évaluation du projet IEES-Kairouan doivent avoir :

- ✓ **Au minimum Sept (7) ans** d'expérience professionnelle réussie dans le domaine de suivi-évaluation des projets, la conduite et la supervision de toutes les démarches de planification des activités des projets et le suivi des indicateurs du cadre logique des projets ;
- ✓ Réalisé des missions type dans des projets similaires au présent.

5. Dossier de candidature

Il est à noter que les dossiers de candidature au poste d'assistance technique en suivi-évaluation du projet IEES-Kairouan **doivent être obligatoirement sous format numérique (en PDF)**. Les dossiers en papier ne seront pas examinés.

Tout dossier de candidature doit renfermer les pièces suivantes :

- ✓ Une demande de participation au concours de recrutement d'un expert en suivi-évaluation pour le compte du projet IEES-Kairouan, adressée au nom du Directeur Général du Centre National des Etudes Agricoles (CNEA) ;
 - ✓ Les présents TDR signés (au moins la dernière page) ;
 - ✓ Une copie de la Carte d'Identité Nationale (CIN) ;
 - ✓ Un curriculum vitae (CV) renfermant **obligatoirement les adresses de contact** (téléphone et adresse mail) et présenté comme suit :
 - Le cursus scolaire, avec en appui les diplômes (ou attestation de diplômes) les plus récents (exemple : le diplôme de spécialisation sans le recours aux diplômes la précédent) ;
 - Le cursus professionnel général, avec en appui : la dernière situation professionnelle (grade), les attestations, les nominations, les feuilles de présence et tout autres documents pouvant justifier l'expérience professionnelle générale dans les domaines décrits plus haut (paragraphe 4.2.) ;
 - L'expérience professionnelle spécifique, avec en appui les textes de nomination, les attestations, les feuilles de présence et tout autre document pouvant justifier la compétence du candidat dans les domaines spécifiques requis par les présents TDR (paragraphe 4.3.) ;
 - ✓ Une offre financière de rémunération unitaire mensuelle, **toutes charges comprises**, qui tient compte des déplacements jusqu'à Kairouan, le logement dans la ville (loyer) et des frais de subsistance. L'offre doit être présentée en Hors Taxes (HT) et en TTC. La TVA étant de 19%. L'Homme/mois complet sera de 22 jours de travail. Pour les durées mensuelles moindres, la rémunération sera calculée au prorata des jours effectivement travaillés.
-

Les références et les missions qui seront mentionnées dans le CV sans toutefois être argumentées ne seront pas prises en considération lors du dépouillement.

Les arguments et les pièces justificatives originales doivent être de préférence scannés ainsi et non en tant que copies (afin d'éviter les copies conformes).

Toutes les pièces à fournir ***doivent être scannées dans un même seul fichier***, afin d'éviter toute omission lors du dépouillement.

Le dossier ainsi constitué sera adressé au CNEA, obligatoirement aux deux adresses suivantes : jalelbenamor@ymail.com et jalel.benamor@iresa.agrinet.tn. Le mail d'envoi doit mentionner **en objet** le poste recherché (exemple : poste suivi-évaluation du projet IESS-Kairouan).
